



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Toyota

Question au Gouvernement n° 260

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo.

M. Jean-Louis Borloo. Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, pour ma part, j'aime cette France qui gagne, cette France qui a compris que, avec la mondialisation, avec l'Europe unie, l'enjeu majeur était le choix de l'endroit - près des universités, près des centres de formation, dans les bassins de main-d'oeuvre qualifiée - où s'installeraient les unités du Pacifique et les unités américaines, pas seulement conquérantes mais intégrées avec notre industrie nationale.

Cette bataille, dont l'enjeu est majeur, a commencé en 1996 et le fait que Toyota, l'un des grands groupes mondiaux qui mérite le respect et qui sait travailler, ait choisi la France n'est pas un événement neutre dans cette stratégie, pas seulement pour le Valenciennois, mais pour notre pays.

Environ 4 000 critères de toute nature, pas seulement économiques et monétaires ont présidé à cette décision. La France n'est pas seulement un lieu de culture et d'histoire; c'est un grand pays industriel ouvert sur le monde, avec une jeunesse formée et adaptable.

Permettez-moi de rendre hommage à ceux qui ont mené cette bataille lancée en 1996. Je rappelle l'intervention du Président de la République et de Franck Borotra, ministre du gouvernement d'Alain Juppé (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.), mais aussi le travail du Gouvernement de l'actuel Premier ministre et de Christian Pierret (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste) qui a laissé son affection particulière pour sa région, la Lorraine, à la frontière de l'intérêt général pour permettre à la France de gagner; je lui en sais gré. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur certains bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Si la journée d'hier fut, vous l'imaginez, mes chers collègues, forte d'émotion, de joie fondamentale et d'espoir pour les Valenciennois et pour l'industrie française, permettez-moi de regretter que nous soyons un court instant retombés dans l'autocongratulation jacobine un peu blessante pour les autres acteurs de cette réussite. Oui, l'Etat, dans sa continuité, et le Gouvernement actuel ont fait leur travail, tout leur travail, rien que leur travail: tous les services, ceux de la DATAR à Tokyo, comme ceux de Lille, qui sont présents dans les tribunes. C'est surtout, mes chers collègues, une victoire de la décentralisation, la vraie: ces communes pauvres, qui se sont réunies, et financent cette opération plus que l'Etat français,...

M. Jean Vila. La question !

M. Jean-Louis Borloo. ... la région Nord - Pas-de-Calais, qui est un gros financeur, et le département. Oui, c'est une victoire de la décentralisation qui mérite d'être respectée. La décentralisation, c'est cinq fois l'intervention de l'Etat. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Vila. La question !

M. Jean-Louis Borloo. Toutefois, les partenaires de la décentralisation doivent savoir aussi faire preuve d'humilité, car les véritables acteurs ce sont les économiques. Ainsi, je suis heureux de vous signaler la présence dans les tribunes de la délégation de la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes, avec son président, saluée par l'Assemblée nationale. C'est à eux que je veux rendre un hommage appuyé. Les victoires de demain seront celles d'une France unie, où l'Etat et la décentralisation doivent se respecter.

J'espère que nous gagnerons d'autres victoires ensemble, monsieur le ministre. Je vous en remercie encore. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Arthur Dehaine. Il n'y a pas de question !

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, c'est la continuité et de l'effort national et de l'intérêt national qui s'exprime avec ce dossier.

M. Michel Meylan. Et ta soeur !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Il a été ouvert en 1996, en effet. Il a fait l'objet d'un travail long et approfondi de la part de l'ensemble des acteurs concernés et de l'Etat. A la suite de Mme Aubry, qui leur a, hier, rendu hommage lors de notre déplacement commun, je dois souligner l'importance du rôle qu'ont joué les élus locaux, dont vous êtes, monsieur le député, les élus départementaux, les élus régionaux, aux côtés de différentes administrations de l'Etat. Je dois aussi à la vérité de dire que, sous l'autorité et sous l'impulsion personnelle du Premier ministre, depuis la nomination du Gouvernement, nous avons pris le relais avec beaucoup d'intensité. Les ministères de M. Strauss-Kahn, de Mme Aubry, de M. Sautter, de Mme Voynet...

M. René André. Où sont-ils ?

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... ainsi que la délégation à l'aménagement du territoire, l'intervention de M. Tordjman, ambassadeur délégué aux investissements internationaux, ont joué un rôle actif et déterminant dans le choix final, comme vous l'avez vous-même souligné, de l'implantation en France.

Mesdames, messieurs les députés, cette implantation n'était pas gagnée d'avance. En effet, d'autres pays, membres de la Communauté européenne, comme la Grande-Bretagne, ou non membres de la Communauté européenne, comme la Pologne, restaient en course. Ce sont les qualités intrinsèques et la compétitivité du site de la France qui ont emporté la décision de Toyota.

M. Bernard Accoyer. Combien ça coûte ?

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Qualité de la main-d'oeuvre, capacité d'accueillir une culture industrielle différente de la nôtre pour faire converger les efforts des équipes de l'entreprise, situation géographique, taille du marché et, comme l'a souligné M. le Premier ministre il y a quelques minutes, existence sur le sol national d'un tissu dense et très compétitif d'équipementiers automobile permettront - c'est important par rapport au sens de votre question, monsieur le député -...

M. Philippe Auberger. Il n'y en avait pas !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... à toutes les régions, pas seulement à la région Nord - Pas-de-Calais, de bénéficier des retombées indirectes en termes d'activités, de créations d'emplois, de l'installation de l'usine Toyota dans le Pas-de-Calais. Je pense en particulier aux deux autres régions qui avaient été choisies sur la dernière liste, dite liste courte, par Toyota: l'Alsace et la Lorraine. Elles devront bénéficier, au niveau de l'emploi et de l'activité économique, des retombées de cette implantation.

M. Bernard Accoyer. Ca suffit, la pub !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Enfin, je souligne, puisque la question est souvent posée, que le niveau global de l'aide publique sur ce dossier est très inférieur à ce qu'il a été sur d'autres dossiers du même type au cours des quinze ou vingt dernières années.

M. Bernard Accoyer. Combien ?

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Ce qui prouve bien que c'est la qualité intrinsèque de l'implantation française qui a été choisie.

Oui, monsieur le député, c'est une victoire de l'intérêt national, qui peut rassembler l'ensemble de la représentation nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Dominique Dord. Bravo Borloo !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Borloo](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 260

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 1997, page 7271

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 décembre 1997